COMMUNE LE BÉMONT

Secrétariat communal – Au Village 28, 2360 Le Bémont

Tél. 032 951 22 82 – Mail : secretariat@lebemont.ch – www.lebemont.ch

Octobre 2026

Entreposage de machines / véhicules dans les loges du Praissalet et du Bois-Derrière

Les personnes qui souhaitent entreposer des machines ou des véhicules durant l'hiver 2026-2027 dans les loges du Praissalet ou du Bois-Derrière sont priées de compléter le coupon ci-dessous.

Les inscriptions seront prises dans l'ordre de leur arrivée.

Prix de location :

- Grandes machines (autochargeuses, chars, etc.) Fr. 100.—
- Petites machines (andaineuses, etc.) Fr. 50.—
- Voitures, caravanes, mobil-homes Fr. 100.—

Les prix de location ci-dessus sont applicables aux citoyens établis dans la commune. Pour les autres personnes, le tarif sera appliqué de cas en cas. Les citoyens de la commune ont la priorité.

Le conseil communal

Les machines et véhicules seront entreposés

le samedi 7 novembre 2026 à 11h au Praissalet et à 13h au Bois-Derrière

COUPON A RETOURNER AU SECRÉTARIAT COMMUNAL **JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2026**

Passé ce délai, les inscriptions ne seront plus prises en considération.

❒ Le Praissalet ❒ Le Bois-Derrière

Genre de machine/véhicule : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

N° de téléphone : _____

Date : _____ Signature : _____